



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 31 octobre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Le directeur

à

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

SAGE Bassin Ferrifère
Place Gabriel Hocquard
BP 81004
57036 METZ Cedex

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la vidange du barrage de Beth

Réf : Dossiers instruits_en cours\Pisciculture_Plan eau-Etang\Moyeuvre Grand\vidange barrage de Beth

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

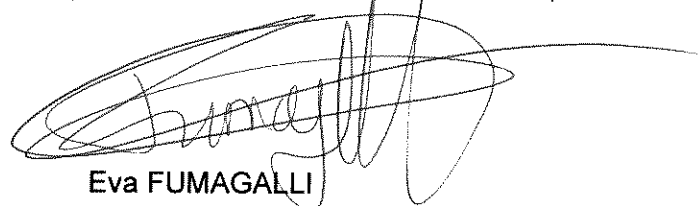
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 31 octobre 2019
- une copie de la décision en date du 31 octobre 2019 adressée au SVEO

concernant l'opération suivante : Vidange du barrage de Beth

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de Moyeuvre Grande

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité Police de l'eau PI,



Eva FUMAGALLI

